

ARRETE MUNICIPAL n° 2024.205

Objet :
**Réservation d'un espace public
pour un tournage vidéo
par la CINEFABRIQUE**

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ◆ Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L.111-1, L.131-1, L.211-1, L.211-2, L.511-1,
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment les articles R.411-8 et L.325-1
- ◆ Vu la demande de l'école de cinéma CINEFABRIQUE représentée par Madame BONNET Elsa, pour un tournage vidéo le jeudi 12 décembre 2024,
- ◆ Considérant la nécessité de réserver l'espace public et des places de stationnement, afin d'assurer le bon déroulement et la sécurité des personnes et des biens dans les meilleures conditions.

ARRÊTE

Article 1 :

L'école de cinéma CINEFABRIQUE a autorisation d'occuper une partie de l'espace public, impasse de la tuilerie, le temps d'un tournage vidéo le **jeudi 12 décembre 2024 de 09h à 17h**.

Article 2 :

Ce tournage sera sous l'entière responsabilité des organisateurs. A l'issue, le site sera remis et rendu dans l'état.

Mentionnons que ce site restera accessible au public, dans sa partie non réservée pour l'évènement et que l'usage de tout engin pyrotechnique est interdit (fumigènes, artifices..)

Article 3 :

Durant ce créneau, les véhicules de l'équipe de tournage pourront se stationner sur le parking au bout de l'impasse de la tuilerie.

Un « blocage » intermittent des usagers dans cette impasse est également autorisé pour faciliter le tournage entre **10h et 12h le même jour**.

Article 4 :

Les infractions au présent arrêté municipal, pourront être constatées par tous les agents de la Force Publique.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 5 :

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant-chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le Directeur-Adjoint des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Le demandeur : CINEFABRIQUE, elsa.bonnet27@outlook.fr

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 09 décembre 2024

Le Maire

Michel BEAL

